



Editorial



2015 c'est demain ! Encore des efforts pour réaliser les OMD

Le gouvernement de la Mauritanie et le système des Nations Unies viennent de signer le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) pour la période 2012-2016. Il constitue la réponse des Nations Unies aux priorités nationales, telles que définies par le plan d'action 2011-2015 du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) et a été nourri par différentes analyses effectuées au cours des derniers mois, notamment le rapport 2010 sur les progrès vers l'atteinte des OMD dans le pays. La contribution du PNUD à la mise en œuvre de l'UNDAF est déclinée dans le document de programme de pays qui couvre la même période, élaboré conjointement avec le gouvernement et qui vient d'être adopté par le Conseil d'administration de l'organisation. Elle sera spécifiée dans le plan d'action de l'UNDAF dont le processus d'élaboration est en cours. Ainsi, l'intervention de notre Organisation se focalisera sur trois axes à savoir, la Lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire ; la Gouvernance démocratique, économique et la cohésion sociale ; et la Bonne gouvernance environnementale. L'article « quelle contribution du PNUD à la mise en œuvre de l'UNDAF ? » apporte les détails de cette intervention en précisant, autant que faire se peut, l'impact recherché de nos actions dans chacun de ces domaines. Mais l'efficacité de ces actions dépend en partie de notre connaissance de l'environnement national et international pour nous y adapter, de notre capacité à partager les expériences, de notre souci constant à améliorer les conditions de vie des populations et de notre force à utiliser les outils appropriés. Nous devons garder à l'esprit que le temps presse, 2015 c'est demain, il nous faut redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. A juste titre, le rapport 2011 sur les OMD, publié 12 juillet 2011 à Johannesburg par les Nations Unies, indique que l'Afrique subsaharienne progresse mais qu'elle reste confrontée à des défis difficiles. L'Afrique est susceptible d'atteindre l'OMD 2 relatif à l'accès à l'éducation pour tous, mais les problèmes subsistent notamment en ce qui concerne les OMD relatifs à la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim et à l'amélioration de la santé maternelle. La situation de l'Afrique reflète celle de la Mauritanie. Pour garder notre esprit en alerte et nous interpeller régulièrement et collectivement, nous consacrerons à partir de ce numéro une rubrique faisant le point sur l'état d'avancement des OMD en Mauritanie, rubrique intitulée « Focus OMD ».

Dr Coumba Mar Gadio
Coordonnatrice du SNU et Représentante Résidente du PNUD

MISE EN ŒUVRE DE UNDAF 2012-2016

Quelle contribution du PNUD ?



La pêche: un secteur clé en Mauritanie

Le Gouvernement de la Mauritanie et le système des Nations Unies dans le pays ont signé le 26 mai dernier le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) qui définit les domaines d'intervention des

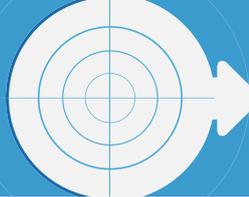
Nations Unies dans le pays au cours des cinq prochaines années. Dans l'article qui suit, nous déterminerons la contribution spécifique du PNUD à la mise en œuvre de ce plan, plus connu sous son acronyme en anglais à savoir l'UNDAF.

Le PNUD, en tant que réseau mondial de développement dont dispose les Nations Unies, met un accent fort sur le renforcement des capacités nationales pour aider les pays à identifier leurs propres solutions aux défis auxquels ils sont confrontés.

(suite p.2)

Sommaire

MISE EN ŒUVRE DE UNDAF 2012-2016	
Quelle contribution pour le PNUD ?	1- 3
FOCUS SUR OMD 7	
Où en sommes-nous ?	4 - 5
MAURITANIE, 20 ANS DE DHD	
Indice en constante évolution	6
PROJET DE DÉMINAGE HUMANITAIRE	
Débarrasser la Mauritanie des mines anti-personnel.....	7
JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT	
Les forêts à l'honneur	8
RETRAITE DU BUREAU DU PNUD	
Relever les performances	9
Arrivée / Départ	10



MISE EN ŒUVRE DE UNDAF 2012-2016

Quelle contribution du PNUD ?

(suite de la page 1)



Cérémonie de signature de l'UNDAF

Ainsi, l'institution jouera sa partition dans l'appui que le système des Nations Unies apporte à la Mauritanie en particulier dans les domaines de la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, la préservation de l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques, ainsi que l'amélioration de la gouvernance. La contribution du PNUD à la mise

en œuvre de l'UNDAF 2012-2016 est déclinée dans le Document du Programme Pays du PNUD pour la Mauritanie pour la même période qui a été soumis à l'approbation de son Conseil d'Administration. Ce document propose que les efforts du PNUD portent sur la création d'un environnement favorable pour le développement, à travers la consolidation de la gouvernance démocratique, et le soutien aux politiques et stratégies nationales de développement. Des programmes communautaires intégrés seront mis en œuvre. Ceux-ci auront un impact multiplicateur sur l'amélioration de la cohésion sociale et l'unité nationale, en mettant en relation la lutte contre la pauvreté, à travers la création d'emplois au niveau local, avec les

impératifs d'amélioration de la sécurité alimentaire, d'atténuation des effets du changement climatique et de renforcement de la participation et de la gouvernance locale. Les interventions seront conduites en partenariat avec les acteurs clé du Gouvernement, ainsi que les agences du SNU, les partenaires techniques et financiers et la société civile.

L'assistance du PNUD sera focalisée sur trois axes fondamentaux:

- 1) Lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire
- 2) Gouvernance démocratique, économique et cohésion sociale;
- 3) Gouvernance environnementale.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

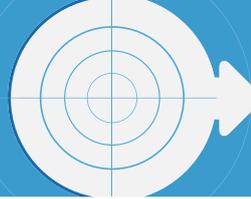
Dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, les interventions du PNUD se situent au niveau des stratégies et politiques de développement, aussi bien au niveau des capacités des acteurs locaux que communautaires. Dans ce cadre, le PNUD appuiera les efforts nationaux pour la formulation et la mise en œuvre de stratégies et politiques nationales axées sur la croissance inclusive et la création d'emplois et d'auto-emplois, qui puissent améliorer l'accès des pauvres aux moyens et techniques de production. Il cherchera également à renforcer les capacités locales et communautaires pour la création d'emplois et de revenus décents, à travers la préservation et la valorisation économique durable des ressources naturelles, et l'adaptation aux chan-



Bidonville à Nouakchott
Quartier d'El Mina

gements climatiques. L'appui conseil du PNUD sera ainsi corroboré par la réalisation d'actions démonstratives, privilégiant des programmes de développement local. Le PNUD envisage de soutenir les efforts nationaux en faveur de la promotion d'une économie « verte »,

et d'une croissance économique véritablement inclusive, en vue de changer les conditions de vie des populations les plus pauvres et marginalisées, d'améliorer la cohésion sociale et de favoriser l'accès des femmes aux secteurs productifs.



MISE EN ŒUVRE DE UNDAF 2012-2016

Quelle contribution du PNUD ?

(suite de la page 2)

GOVERNANCE DEMOCRATIQUE ET ECONOMIQUE

Dans le domaine de la Gouvernance, le PNUD se propose de renforcer les capacités nationales à exécuter des politiques et des programmes de développement, à fournir des services publics de qualité, dans un contexte d'affermissement de la gouvernance démocratique. L'action du PNUD se focalisera particulièrement sur le renforcement des capacités de l'administration publique pour une conduite plus efficace et transparente des politiques de développement. Par exemple, le PNUD accompagnera la mise en œuvre du troisième plan d'action du CSLP, de la stratégie d'institutionnalisation du genre, de la stratégie nationale de

lutte contre la corruption, et le renforcement des capacités du système statistique national. Le PNUD poursuivra les actions en faveur des mécanismes de coordination de l'aide. L'accent sera mis sur la régionalisation du CSLP III, à travers des interventions d'appui aux capacités de planification du développement au niveau régional. Dans le cadre de la gouvernance démocratique, le PNUD oeuvrera pour le renforcement des capacités des institutions démocratiques, telles que le Parlement, pour une meilleure participation (par exemple des femmes) et un meilleur contrôle de l'action publique. Le PNUD se focalisera aussi sur la consolidation

des acquis démocratiques du Pays, notamment à travers la consolidation du cadre électoral, dans une perspective plutôt d'appui au cycle électoral, que d'appui aux processus électoraux ponctuels. L'Organisation accordera une attention toute particulière à la prévention des conflits, à travers le renforcement des capacités de tous les acteurs pour la promotion de l'unité nationale, de la cohésion sociale, et du dialogue interculturel, par la promotion de la pleine jouissance des droits humains, surtout des jeunes, des femmes et des groupes marginalisés.

GOVERNANCE ENVIRONNEMENTALE



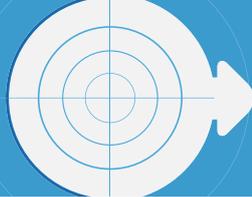
Cours d'eau dans le village de Konkassa Assaba (sud de la Mauritanie)

Dans le domaine de la Gouvernance Environnementale, le PNUD poursuivra son appui à l'intégration des problématiques environnementales dans les politiques de développement, en exécutant certaines initiatives phares ayant un impact direct sur la réduction de la pauvreté.

Par exemple, le PNUD appuiera le Gouvernement dans la mise en place d'un partenariat innovant pour protéger la biodiversité marine et côtière dans le contexte de l'exploitation gazière et pétrolière, afin de protéger les ressources halieutiques du pays, qui sont source d'emploi et contribuent à la sécurité alimentaire des popula-

tions. Il appuiera les efforts du pays en vue de se doter d'un cadre propice pour les énergies renouvelables, et ainsi pallier la situation de pauvreté énergétique, surtout dans les zones rurales. Nous continuerons également notre engagement en faveur de l'amélioration des capacités de coordination intersectorielle, de suivi et de contrôle environnemental du Ministère délégué à l'Environnement et au Développement Durable.

L'Organisation envisage également d'appuyer les efforts nationaux pour éliminer les mines antipersonnel du territoire mauritanien, par un appui à la mobilisation de ressources pour le Programme National de Déminage Humanitaire.



OMD

Focus sur OMD 7

OMD 7 « pour un environnement durable » : Où en sommes-nous ?



A quatre ans de l'échéance prévue pour l'atteinte des Objectif du Millénaire pour le développement (OMD), nous nous interrogerons désormais régulièrement pour savoir où en est la Mauritanie. Dans ce numéro, nous faisons le point sur l'OMD 7 pour mesurer les défis qui restent à relever.

Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes du pays et renverser la perte des ressources naturelles (cible 7a).

Conscient des enjeux et des risques de répercussions socio-économiques et environnementales générées par la dégradation de l'environnement, le gouvernement de la Mauritanie reconnaît l'importance d'intégrer la notion de développement durable dans ses politiques publiques. A ce titre, deux instruments majeurs ont été élaborés et adoptés en vue d'assurer une gouvernance environnementale efficace. La stratégie nationale pour le développement

durable (SNDD) fournit un cadre conceptuel général intégrant les dimensions sociales, économiques et environnementales. En complément de cette stratégie, un plan d'action national pour l'environnement (PANE) décline, sur la base d'un diagnostic de l'état de l'environnement et de sa gestion, un cadre de gestion opérationnel à moyen terme.

Par ailleurs, la perte des ressources

en eau et en sol est inquiétante. Une étude récente sur l'impact des changements climatiques en Mauritanie notait une baisse généralisée du total pluviométrique allant de 30 à 40% sur la période 1960-2007. La diminution de la pluviométrie a « entraîné une augmentation du taux de ruissellement de l'ordre de 45 à 50 % au détriment de l'infiltration, provoquant ainsi une baisse considérable du niveau des nappes phréatiques ».

Réduire la perte de la biodiversité, et atteindre en 2010 une diminution significative du taux de perte (cible 7b).



Parc du Diawling

En dépit de quelques succès dans le domaine de la préservation de la biodiversité, l'objectif au niveau global n'a pu être atteint et l'extinction d'espèces animales et végétales se perpétue. En Mauritanie, les données statistiques ne permettent pas de suivre l'évolution des indicateurs portant sur la perte de diversité. Nous pouvons toutefois noter que le phénomène de déforestation, du fait de l'avancée du désert et des prélèvements humains pour

les besoins énergétiques, engendre une dégradation des écosystèmes et la disparition progressive d'espèces animales et végétales. S'y ajoute la forte pression sur les ressources halieutiques dont la conséquence est la baisse de la reproduction de la faune marine, particulièrement depuis la fin des années 1990.



OMD

Focus sur OMD 7

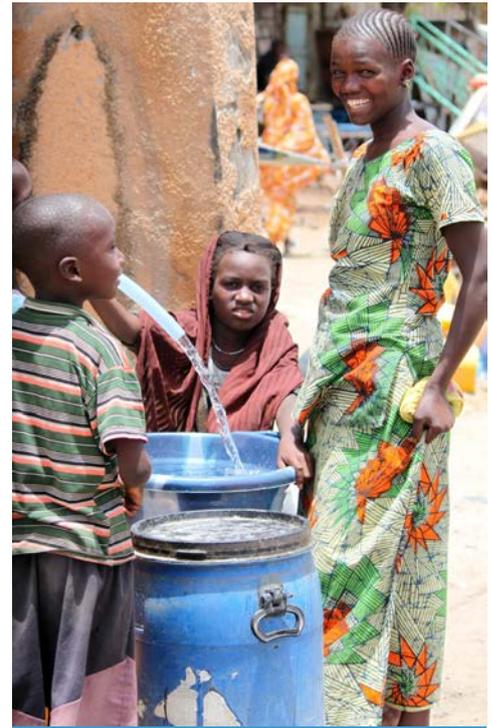


Réduire de moitié, en 2015, la proportion des gens sans accès durable à l'eau potable et à l'assainissement (cible 7c).

Au niveau mondial, la cible concernant l'eau potable est en voie d'être atteinte. En Mauritanie, des progrès ont été accomplis depuis 1990. En matière d'accès à l'eau, l'objectif est d'ores-et-déjà atteint. Selon les données collectées au cours des différentes campagnes d'enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages en Mauritanie (EPCV), le taux d'accès à l'eau potable par robinet (interne ou externe au logement, citerne, revendeur ou fontaines publiques) est passé de 37% en 1990 à 62% en 2008. Cependant, les données de l'enquête montrent également d'importantes disparités en termes d'accès à l'eau potable et à l'assainissement selon le milieu de résidence, les wilayas et les mouhataa et, selon le degré de

pauvreté. Ainsi, en 2008 le taux d'accès à l'eau potable était de 36,8% en milieu rural et de 95,9% en milieu urbain.

Concernant la proportion de la population utilisant une installation d'assainissement améliorée, la même enquête soulignait que la disponibilité des services d'hygiène et d'assainissement reste encore faible au niveau national malgré une amélioration par rapport à 2004 (+2,1%). Là aussi de fortes disparités existent dans l'installation d'équipement en milieux urbains et dans les wilayas. En 2008, la part de ménages ayant accès à un service d'assainissement atteignait 69% à Nouakchott, 22% à Nouadhibou, 4,8% au Trarza ou encore 1,7% en Assaba.



Borne fontaine dans le quartier d'El Mina

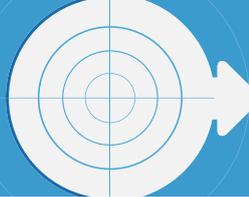
Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants (cible 7d).

Au cours des dix dernières années, le pourcentage de la population urbaine vivant dans des bidonvilles à fortement diminuée dans les régions en développement. En Mauritanie, le phénomène d'urbanisation entamé dans les années 1960, à l'occasion des fortes sécheresses, a entraîné une extension anarchique des grandes villes du pays. C'est en particulier le cas de Nouakchott et de Nouadhibou où de nombreux quartiers se sont développés sans

pour autant disposer, encore aujourd'hui, d'infrastructures collectives minimales nécessaires au bien-être. Le CSLP 2001-2015 mentionne qu'en 2008, la population des quartiers précaires dans la ville de Nouakchott, s'élevait à 194.000 habitants soit 25% de la population totale de la ville.

Face à la forte prévalence de la pauvreté dans ces quartiers et à la précarité des conditions de vie des

citoyens qui y résidaient, les autorités mauritaniennes ont élaboré, notamment avec l'appui de la Banque mondiale, un ambitieux programme décennal de développement urbain (PDU) dont la première phase était centrée essentiellement sur Nouakchott et Nouadhibou.



Mauritanie, vingt ans de développement humain

Evolution constante de l'indice de développement humain

Le Rapport Mondial de Développement humain a fêté ses vingt ans d'existence. Une période au cours de laquelle, une équipe d'experts indépendants a examiné l'état du monde et de chaque pays au regard de critères qui permettent de déterminer l'indice de développement humain. Une occasion de s'interroger sur l'évolution de l'indice de développement humain en Mauritanie.

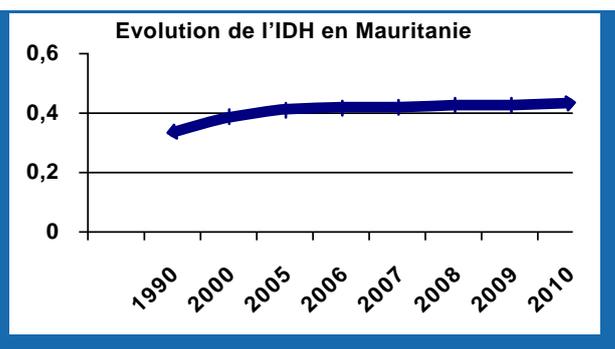
Le taux de croissance annuel moyen de l'indice de développement humain (IDH) en Mauritanie a été de 1,25% sur la période 1990-2010 ; il a progressivement évolué sans discontinuer, passant de 0,337 en

1990 à 0,433 en 2010. Cette progression est plus forte que celles observées dans les Etats arabes et l'Afrique Subsaharienne (voir tableau ci-dessous). Ceci illustre les progrès réalisés par le pays en matière de

santé, d'éducation et de niveau de vie. Cependant, la Mauritanie a relativement marqué le pas au cours de la dernière décennie, avec une évolution de l'IDH plus lente que celle des autres ensembles.

Taux de croissance annuel moyen de l'Evolution IDH par régions et en Mauritanie (en %)

	1980-2010	1990-2010	2000-2010
Mauritanie		1,25	1,05
Etats arabes	1,32	1,12	1,14
Afrique sub saharienne	0,94	0,46	2,10
Développement humain faible	1,24	1,19	1,68



L'évolution globale à la hausse de l'IDH en Mauritanie entre 1990 et 2010 est marquée par 2 grandes tendances (voir graphique ci-dessus) :

- **1990-2005**, caractérisée par une évolution très marquée, avec une croissance annuelle moyenne de 1,5%. Il passe de 0,337 à 0,411 entre 1990 et 2005. La dynamique relevée au cours de cette période a été portée par l'amélioration continue et simultanée de la connaissance et du niveau de vie décent. Le PIB par habitant a doublé entre les 2 années, passant de 840 \$ à 1 766 \$; par ailleurs, les indicateurs en matière d'éducation ont connu une avancée fulgurante avec un taux brut de scolarisation combiné, du primaire au supérieur, qui progresse de près de 20 points à savoir de 26,7% à 45%, suite aux efforts consentis dans la mise en œuvre des programmes du secteur éducatif.

- **2005-2010**, caractérisée par une progression assez timide de l'IDH, estimée à 1,0% en moyenne annuelle ; toutefois, les différentes composantes de l'IDH ont simultanément connu des évolutions à la hausse ; l'espérance de vie à la naissance marque particulièrement plus d'avancée que les autres, en passant de 52,7 ans en 2005 à 57,3 ans en 2010, soit autant de progression qu'au cours des 15 années précédentes.

En termes de classement, la Mauritanie a toujours évolué à un niveau médian des pays africains. En 2010, elle s'est située dans le premier quart des 42 pays à IDH faible (136ème sur 169 pays classés).

En ce qui concerne l'indice d'inégalité de genre, il est de 0,738 en Mauritanie, ce qui place le pays au 118ème rang mondial, soit mieux que dans certains pays à IDH moyen comme l'Inde et le Congo. Le positionnement de la Mauritanie en la matière traduit les avancées en matière d'autonomisation des femmes notamment la représentation des femmes au Parlement et le niveau atteint dans l'enseignement secondaire et supérieur. Cependant, l'indice de pauvreté multi dimensionnelle est assez élevé (0,352), reflétant l'importance de la part relative de la population affectée par les différentes manifestations de la pauvreté (35,2%).



GOVERNANCE

Projet de déminage humanitaire

Débarrasser la Mauritanie des mines anti-personnel

Le Ministère de l'Intérieur et de la décentralisation et le PNUD viennent de lancer le démarrage des activités du projet de déminage humanitaire pour le développement à Boulenoir dans la wilaya de Dakhlet Nouadhibou.



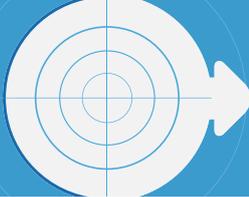
Equipe de déminage dans le nord de la Mauritanie

Le projet, signé le 13 janvier 2011, est financé pour un montant de 217 039 euros par la République Fédérale d'Allemagne et l'Italie. Sa durée d'exécution est de six mois.

Les objectifs poursuivis par le projet visent, entre autres, à réduire les accidents de mines, sauver les vies humaines et permettre la libre circulation des personnes dans les zones polluées.

Il est mis en œuvre par le Programme National de Déminage Humanitaire pour le Développement (PNDHD) créé en 2006 en vue de respecter les engagements issus du traité d'Ottawa d'ici à 2015. Il est lié aux résultats de l'UNDAF en matière de renforcement de la gouvernance et de promotion des droits de l'homme.

La problématique des mines terrestres en Mauritanie remonte au conflit du Sahara occidental au cours des années 1975 à 1978. Les deux régions affectées par les mines sont Daklet Nouadhibou et Tiris Zemmour dans le nord du pays. Elles regroupent environ 12% de la population et constituent une zone de concentration des activités économiques principalement les mines, l'or et la pêche.



ENVIRONNEMENT

Journée mondiale de l'environnement



Les forêts à l'honneur

La Mauritanie a célébré le 5 juin dernier, à l'instar de la communauté internationale, la journée mondiale de l'environnement sous le thème

« Les Forêts : la nature à votre service »

Plusieurs activités ont été menées dans ce cadre notamment le lancement d'un chantier école pour superviseurs des travaux de fixation mécanique des dunes, une opération de plantation d'arbres, une exposition photographique sur la protection des ressources naturelles ainsi qu'une conférence débat sur « le rôle des forêts dans la protection de l'environnement ».

En 2011, la Journée Mondiale de l'Environnement soutient l'Année internationale des forêts déclarée par l'Organisation des Nations unies. Le thème « Les Forêts : la nature à votre service », est d'autant plus pertinent que les forêts couvrent 0,19 % du territoire national, soit 186.000 ha. Si l'on prend en compte les formations arbustives ou arborées, la superficie totale boisée s'étend sur environ 4,25 % du territoire. Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la régression moyenne annuelle des forêts en Mauritanie est estimée à environ 10.000 ha au cours des dix dernières années soit un taux annuel de changement négatif de 2,5%. Les sécheresses récurrentes, la consommation de bois et de charbon de bois, le défrichage, le surpâturage, les feux de brousse et l'utilisation de techniques d'exploitation des produits non ligneux non appropriées, sont à l'origine de la déforestation.

Cette année internationale dédiée aux forêts offre aussi l'occasion de souligner leur richesse et leur valeur économique, sociale, environnementale et intrinsèque. Il est important de noter que les territoires forestiers couvrent près d'un tiers de la planète ; les forêts, en particulier dans les ceintures tropicales humides, abritent 80% de la biodiversité terrestre ; 1,6 milliard de personnes y tirent leurs moyens de subsistance et plus de 300 millions de personnes y vivent. Les forêts tropicales jouent aussi un rôle important dans la régulation du climat et l'atténuation du changement climatique grâce à la séquestration du dioxyde de carbone (CO₂), l'un des principaux gaz à effet de serre.

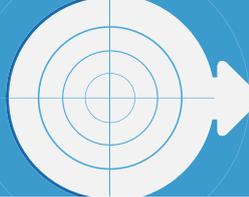
Au plan économique, le montant global du commerce des produits forestiers s'élevait à 379 milliards de dollars US en 2005. Au plan écologique, le maintien de la diversité tout autant que le maintien du couvert végétal en tant que stock de carbone, est essentiel au bien être humain. A tous ces titres, les

forêts sont en voie d'être considérées comme des biens publics mondiaux auxquels il advient d'appliquer une gestion durable et concertée.

Premiers acteurs et premières victimes, les populations sont directement touchées par la dégradation et la disparition des ressources forestières. En Mauritanie, les combustibles ligneux représentent 80% des sources d'énergie domestique, et la première source d'énergie des ménages en milieu rural. Les zones humides renferment par ailleurs diverses ressources ligneuses et non ligneuses d'intérêt économique dont la gomme arabique, les gousses d'*Acacia nilotica*, les jujubes, les fruits du doum, les fruits du *Balanites aegyptiaca*, les graines et bulbes du Nymphéa, ou encore des plantes médicinales.



Le président de la république Mohamed Ould Abdel Aziz
Lors du lancement du projet «cordon dunaire»



Retraite du bureau du PNUD

Relever les performances du PNUD de bonnes à excellentes

Le Bureau du PNUD a tenu les 14 et 15 juin 2011 à l'hôtel IMAN sa retraite annuelle pour réfléchir sur son fonctionnement et définir les objectifs organisationnels.



La Représentante (debout) dirigeant les débats

La rencontre a été ouverte par Madame la Représentante qui a exprimé le souhait que ces deux jours de travaux contribuent de façon significative à faire avancer les objectifs du PNUD à travers le renforcement de l'esprit d'équipe avec comme résultat final une équipe soudée, motivée et engagée à hisser le Bureau au rang des meilleurs de la région en termes de performance.

Ces objectifs ne pourront être atteints, a-t-elle poursuivi, que par les efforts continus du Staff dans la compréhension des orientations de l'Organisation, l'assimilation du fonctionnement de certains outils notamment le Teamworks et l'engagement à les utiliser, et la sensibilisation sur l'importance des réseaux sociaux de communication pour promouvoir les actions de développement.

Ainsi, dans un souci d'information et de renforcement des capacités, diverses présentations ont été conduites durant cette retraite, portant notamment sur les perspectives de transformation de l'organisation, les initiatives stratégiques et contexte pays, les orientations stratégiques du bureau, la réforme des Nations Unies, la sécurité, les performances et ressources financières, la synergie entre Programme et Opérations, les audits, les réseaux sociaux et le learning...

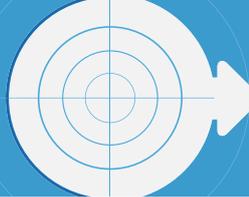
Dans ces exposés, les intervenants ont rappelé la nécessité d'adaptation au contexte mondial dynamique caractérisé par la rareté des financements, la succession de crises financière, énergétique et alimentaire, les nouveaux défis des pays pauvres, l'émergence de certains pays (Chine, Inde, Brésil...), et l'obligation de

remédier à la faiblesse de l'efficacité et de la visibilité du PNUD sur le terrain.

S'agissant de la nécessité de relever les performances du PNUD de bonnes à excellentes, l'exposé présenté par la Représentante Résidente insiste sur l'importance d'améliorer la gouvernance, l'efficacité organisationnelle, d'assumer le leadership, la culture et les comportements, permettant ainsi de se concentrer sur certaines priorités stratégiques, de transformer les politiques et stratégies en solutions en s'adaptant au contexte local et de multiplier les partenariats.

Ainsi, la réforme des Nations Unies en général et l'amélioration des performances du PNUD en particulier, auront un impact direct sur la capacité du Bureau Mauritanie à faire face aux défis du pays, à savoir l'accomplissement d'une croissance inclusive, l'amélioration de la gouvernance, la prise en considération des besoins de la jeunesse, le renforcement de la capacité de l'administration et de la société civile, et l'application plus rapide des réformes structurelles.

A l'issue de cette retraite, de nombreuses recommandations ont été formulées pour faire passer les performances du bureau de bonnes à excellentes. Une commission a été mise en place pour le suivi de la mise en oeuvre de ces recommandations.



Le Chiffre du trimestre

0,738

C'est l'indice d'égalité de genre. Il mesure le déficit de progrès dans trois dimensions du développement humain : santé de la reproduction, autonomisation, et marché de l'emploi. Le pays se place ainsi au 118ème rang mondial dans ce domaine, soit mieux que certains pays à Indice de Développement Humain (IDH) moyen comme l'Inde et le Congo.

ARRIVÉE

Alain Olive

Volontaire des Nations Unies
Gestion de l'environnement
PNUD
Nouakchott/Mauritanie

Alain Olive, de nationalité française, a rejoint l'Unité Environnement du bureau en qualité de volontaire des Nations.

Titulaire d'une licence en gestion de l'environnement, d'un Master en management de projet ainsi que d'un master en science politique et relations internationales, il a travaillé en 2005 pour la Commission européenne au management d'un centre régional pour la protection de la nature, au Luxembourg. Il a également été recruté par le ministère français des Affaires étrangères, pour une mission d'assistance technique de deux ans auprès du ministère des forêts du Cameroun et de la Commission des forêts d'Afrique centrale.

L'expérience d'Alain et le dynamisme dont il fait preuve déjà lui permettront d'apporter un appui efficace à l'Unité Environnement.

DÉPART

- Départ de notre collègue Natalia Abdel Kader après huit ans de «bons et loyaux services»

Natalia, qui était documentaliste senior, a contribué à la mise en place du Centre d'information et de documentation des Nations et de la Banque mondiale en Mauritanie qu'elle dirigeait depuis sa création. L'ensemble du personnel lui souhaite bonne chance pour la suite de sa carrière.

- Départ également de notre collègue Mohamed Dicko Procurement specialist du Fonds Mondial le 25 mai dernier après un peu plus d'une année au Bureau du PNUD. Mohamed laisse derrière lui l'image d'un homme travailleur et courtois. Bonne chance.

Directrice de publication

Dr Coumba Mar Gadio
Coordonnatrice du Système des Nations Unies
et Représentante Résidente du PNUD

Comité de rédaction

Souleman Boukar
Economiste Principal
Moussa Sidi Bâ
Spécialiste Communication

Comité de lecture

Safiata Dia Date
Représentante Adjointe Opérations
Souleman Boukar
Economiste Principal
Aïchetou Wague
Leader Thématique Réduction Pauvreté
Moussa Sidi Bâ
Spécialiste Communication

Ont collaboré à ce numéro

Fah Ould Brahim Ould Jiddou
Leader Thématique Gouvernance
Cherif Mohamed Habib Kane
Leader Thématique Environnement
Alain Olive
VNU
Selma Cheikh Malainine
Consultante